

Direction de l'Achat Public  
Service Achats/Marchés Prestations Culturelles et Sociales  
Dossier suivi par : A. ROUSSEL  
Tel : 04.13.31.12.32  
Courriel : [alain.rousseau@departement13.fr](mailto:alain.rousseau@departement13.fr)

Marseille, le 18 juillet 2022

Madame, Monsieur,

Une ou des questions ont été posées concernant la consultation n° 2022-0273 relative au marché pour la fourniture de réactifs et de milieux de culture microbiologiques pour le Laboratoire Départemental d'Analyses des Bouches-du-Rhône - 22 lots distincts

N° d'ordre de réception sur la plateforme des marchés publics du CD13	QUESTION(S) POSÉE(S)	RÉPONSE(S) APPORTÉE(S)
1	Devons-nous obligatoirement répondre à l'ensemble des lignes d'un lot ?	Oui, la totalité des lignes du BPU doit être renseignée sous peine d'irrégularité de l'offre.

Cette réponse ne modifiant pas le DCE, la date limite de réception des offres reste fixée au **jeudi 08 septembre à 17 heures**.

De plus, il est rappelé que le Règlement de la consultation stipule, en son article 8.1, que « Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://marches.departement13.fr>

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. »

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte la ou les réponses et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône et par délégation  
le Chef du Service Achats Marchés  
Prestations Culturelles et Sociales  
par intérim

Margaux BONNET

